

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**  
**CNW Code 010**

**LE CENTRE DES NAISSANCES DU CHUM DEVIENT  
UN CENTRE D'EXCELLENCE EN PROMOTION DE LA SANTÉ**

**Montréal, le 24 janvier 2008** – D<sup>r</sup> Denis R. Roy, directeur général du CHUM, et monsieur André Chagnon, président du conseil et chef de la direction de la Fondation Lucie et André Chagnon, annoncent ce matin la création d'un Centre d'excellence en promotion de la santé au CHUM. La création de ce centre, dont la mise sur pied sera confiée à la Direction de la promotion de la santé du CHUM, est rendue possible grâce à une contribution de 1 876 000 \$ du CHUM et une contribution de 1 476 000 \$ de la Fondation Lucie et André Chagnon. Cet investissement de 3 352 000 \$ sera versé au cours des cinq prochaines années et servira au financement d'une partie du budget opérationnel de la Direction de la promotion de la santé et au déploiement du Centre d'excellence en promotion de la santé au Centre des naissances du CHUM.

« Au CHUM, la promotion de la santé fait partie intégrante de la mission de l'établissement. La Direction de la promotion de la santé, créée il y a un an, doit veiller à intégrer la prévention de la maladie à toutes les dimensions de l'organisation. Nous sommes très fiers de pouvoir annoncer que notre clientèle de futures mamans bénéficiera de programmes particuliers pour améliorer la santé et le potentiel de développement de leur enfant à naître » explique le D<sup>r</sup> Roy, directeur général du CHUM.

Le Centre des naissances du CHUM effectue plus de 2500 accouchements annuellement. De ce nombre, près de 21% des mères présentent des facteurs de risque psychosociaux tels que la toxicomanie, la violence ou la monoparentalité. La création du Centre d'excellence constitue donc un moyen privilégié de contribuer de façon significative à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie des familles.

« La création du Centre d'excellence constitue un moyen privilégié de contribuer de façon significative à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie grâce à une approche axée sur le développement optimal des enfants et à l'acquisition de saines habitudes de vie. C'est aussi un moyen d'intégrer la prévention au cœur des pratiques des professionnels de la santé et de changer la norme sociale par la mobilisation des communautés », ajoute monsieur André Chagnon.

À partir de programmes de promotion de la santé déjà existants au Centre des naissances (projet de cessation du tabagisme, dépistage des problèmes psychosociaux liés à la maternité, etc.), le Centre d'excellence poursuivra les objectifs suivants :

- Développer des outils d'éducation adaptés à la population vulnérable afin :
  1. d'aider les patientes et leur conjoint à adopter un mode de vie plus sain, à mieux comprendre les facteurs ayant un impact sur leur santé et de leur fournir les outils pour y parvenir;
  2. de favoriser un milieu de vie stimulant pour le futur enfant (développement psychologique et moteur) ;
- mettre en œuvre les mécanismes d'aide, en partenariat avec les ressources communautaires, pour favoriser la continuité des services ;
- veiller à ce que l'expertise en promotion de la santé et la préoccupation d'obtenir une approche globale du patient soient transmises aux étudiants à toutes les étapes de leur formation au Centre des naissances ;
- s'assurer que tous les projets se déploient selon une approche scientifique rigoureuse de recherche évaluative ;
- créer un environnement où la santé globale des employés est une priorité organisationnelle.

Pour atteindre ces objectifs, le Centre d'excellence bénéficie déjà de l'engagement des employés et intervenants de son Centre des naissances. Toutefois il devra également miser sur l'échange d'expertise avec d'autres organisations également engagées sur la voie de la promotion de la santé. Outre la Fondation Lucie et André Chagnon, ces organisations sont les suivantes : le CHU Sainte-Justine, les Centres de Services de Santé et de Services sociaux (CSSS) et les organismes communautaires du quartier pour le continuum de soins; la Direction de la santé publique de Montréal, le réseau des hôpitaux promoteurs de la santé, l'Université de Montréal et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour l'échange d'expertise.

#### **À propos du CHUM**

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal offre des services spécialisés et ultraspecialisés à une clientèle régionale et suprarégionale. Il offre également, pour sa zone de desserte plus immédiate, des soins et des services hospitaliers généraux et spécialisés. Le CHUM réalise les cinq volets de sa mission de soins, de recherche, d'enseignement, d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et de promotion de la santé dans une perspective de réseaux intégrés. L'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Saint-Luc forment le CHUM, dont les quelque 10 000 employés, 900 médecins, 270 chercheurs, 5 000 étudiants et stagiaires, ainsi que 800 bénévoles, accueillent plus d'un demi-million de patients par année. [www.chumontreal.qc.ca](http://www.chumontreal.qc.ca)

#### **À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon**

La Fondation Lucie et André Chagnon souhaite contribuer au développement et à l'amélioration de la santé par la prévention de la pauvreté et de la maladie, en agissant principalement auprès des enfants et de leurs parents. Dans cette perspective, la Fondation croit qu'une intervention précoce et soutenue auprès des enfants leur permet un développement optimal, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif et social.

- 30 -

Source : CHUM, direction des communications

Pour information: Chantal Huot  
 Conseillère en communications, relations médias  
 Centre hospitalier de l'Université de Montréal  
 Tél. (514) 890-8000 poste 15380